



# **RUMILLY-EN-CAMBRESIS**

**Canton de Marcoing**

**AMELIORATION DU CADRE DE VIE**

**PROGRAMME D'ETUDE**

**SEPTEMBRE 1990**



## PRESENTATION

La commune de Rumilly-en-Cambrésis se situe à moins de 10 kilomètres au sud de Cambrai sur la Nationale 44 qui relie Cambrai à Saint-Quentin.

C'est une petite commune rurale de moins de 1500 habitants dont l'avenir est en grande partie lié à la dynamique touristique qui pourrait naître dans l'ouest cambrésis autour d'un certain nombre de pôles attractifs :

- le Château d'Esnes
- le Site archéologique des Rues-des-Vignes
- l'Abbaye de Vaucelles...

Rumilly dispose, pour sa part, d'un ensemble de souterrains jusqu'à présent inexploités mais qui dépasseraient en taille et en intérêt ceux de Naours dans la Somme. La S.A.E.N. réalise actuellement une étude de faisabilité sur le site pour en préciser l'importance et le coût d'aménagement.

Si le devenir de la commune dépend à long terme de la réalisation de cet ambitieux projet, la Municipalité a conscience que la qualité de vie des habitants passe aujourd'hui par l'embellissement de la commune et l'amélioration de ses espaces publics.

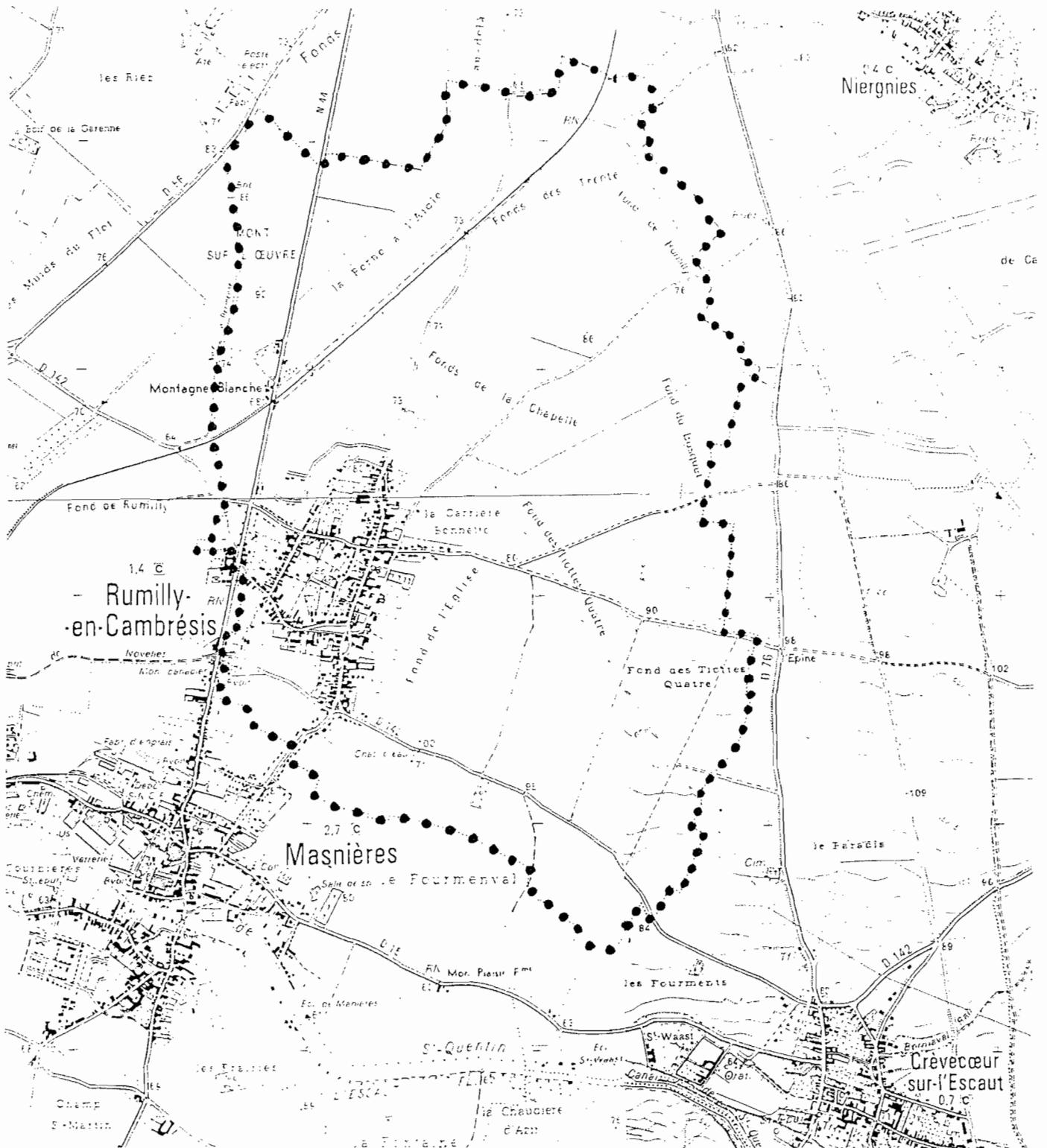
C'est pourquoi elle a décidé de lancer des opérations d'aménagement sur quatre sites prioritaires :

- LES ESPACES CENTRAUX
- LES VENELLES
- LE CIMETIERE
- LA NATIONALE 44
- LES CHEMINS DE RANDONNEES

Afin de faire participer la population aux efforts d'amélioration du cadre de vie, une exposition et une présentation publiques des projets seront organisées.

Par ailleurs, à la demande des enseignants, des ateliers portant sur l'architecture, l'urbanisme et le paysage pourront être animés par l'équipe de "L'Ecole des Passemurailles" du C.A.U.E.

# TERRITOIRE COMMUNAL



D'après carte I.G.N. 1/25000

## LES ESPACES CENTRAUX

On peut dénombrer quatre places dans Rumilly, sans que celles-ci puissent définir une quelconque centralité car aucune d'elle ne crée un pôle regroupant les équipements publics.

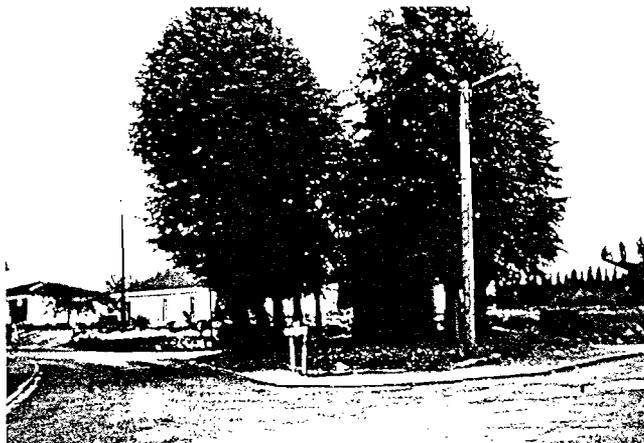
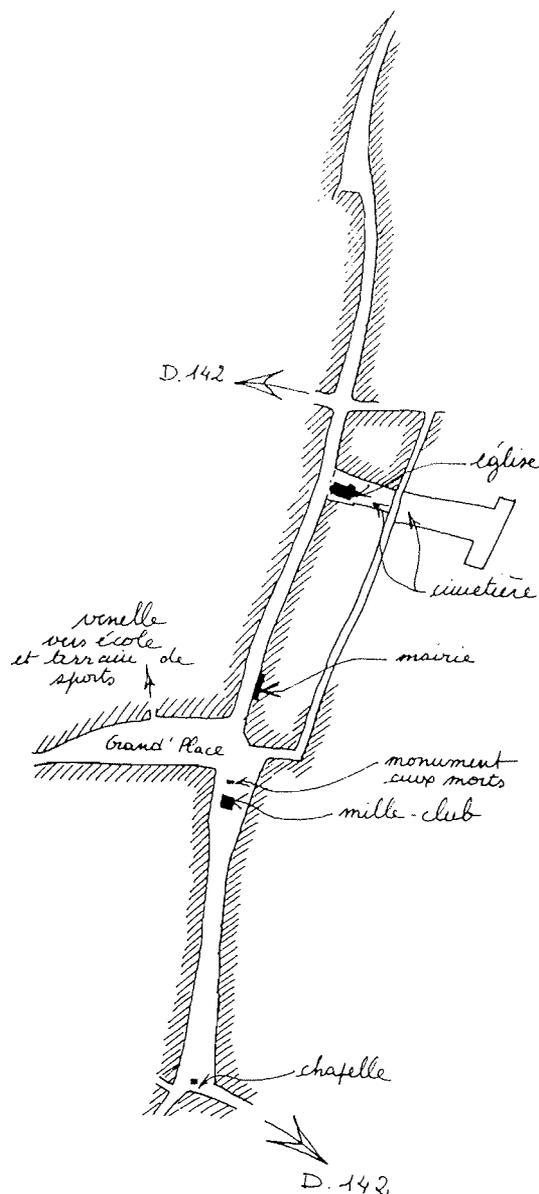
Places et bâtiments publics (l'église, la mairie et le mille-club) s'égrainent le long de l'axe nord-sud constitué par les rues Jules ferry, Charles Gide et Pierre Curie.

Par leur forme, les places s'apparentent davantage à des élargissements de rues plutôt qu'à des places composées comme telles.

Peut-être correspondent-elles à la localisation d'anciens puits.

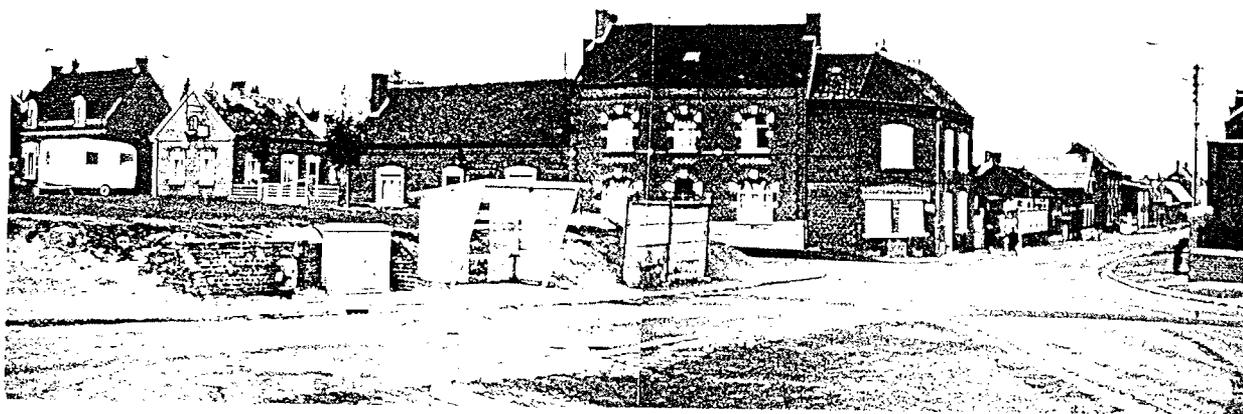
La Grand'Place, quant-à-elle, née au carrefour de deux voies, jouait sans doute un rôle plus important.

Valoriser le centre, symbole de l'identité communale, signifie donc aujourd'hui agir de façon cohérente, en les reliant, sur un ensemble d'éléments éclatés le long de la rue Charles Gide.





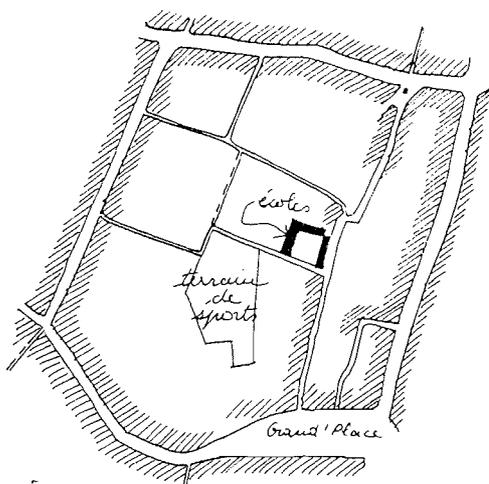
Le projet d'aménagement s'attachera à effacer le caractère routier des espaces centraux tout en résolvant les problèmes de sécurité au carrefour de la rue Gide et de la Grand'Place et tout en assurant les fonctions actuelles de la voie (ex. : maintien de l'aire de stationnement des autobus dans sa fonction mais pas dans sa forme) .



Le projet intégrera la cour de la mairie qui dessert les ateliers municipaux, il prendra aussi en compte l'aménagement des abords de l'église, surplombant la voie de façon à créer un parvis plus convivial.

Un Avant-Projet-Sommaire chiffré permettra à la Municipalité d'entreprendre rapidement des travaux dans un secteur essentiel de la vie locale.

## LES VENELLES



Les venelles qui parcourent le village jouent un rôle très important en raison de leur grand nombre d'une part et de leur fonction d'autre part, puisqu'elles desservent l'école et le terrain de sports, situés au coeur d'un îlot central de la commune.

Pour ces raisons, un soin tout particulier doit être apporté à leur aménagement.



Des esquisses permettront à la Municipalité de juger de l'intérêt de quelques aménagements ponctuels pour valoriser des espaces qui, si petits soient-ils, sont quotidiennement parcourus par les habitants.

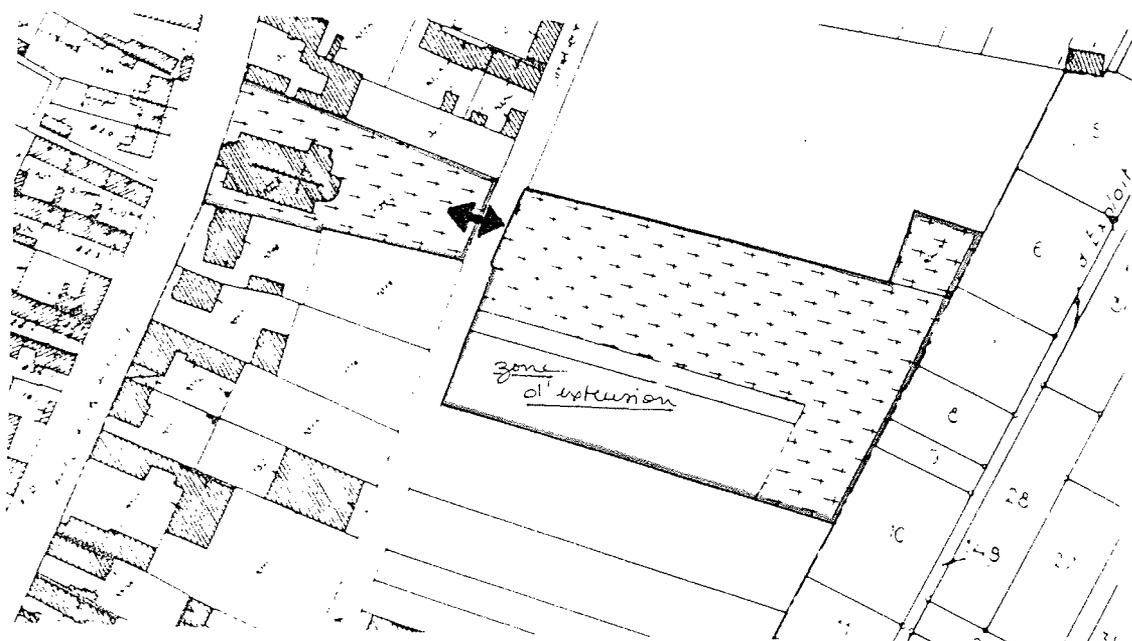
## LE CIMETIERE

La Municipalité souhaite étendre le cimetière.

Un projet paysager intégrant des plantations en clôtures et à l'intérieur même du cimetière mettrait davantage en valeur l'environnement rural que l'actuel alignement des tombes, sans augmenter considérablement le coût de l'opération.



Un passage direct vers l'église sera étudié de manière à faciliter les liaisons piétonnes entre le cimetière et l'église.



Un Avant-Projet-Sommaire permettra d'entreprendre rapidement des travaux sur un site prioritaire.

## LA NATIONALE 44

La nationale 44 effleure légèrement l'ouest du territoire communal.

C'est pour bon nombre d'automobilistes la seule image qu'ils perçoivent de Rumilly.

La plantation des bas-côtés devrait permettre de valoriser les entrées dans la commune et de renforcer la perception du passage dans la zone urbanisée de manière à faciliter les conditions de son franchissement.



Une esquisse permettra de juger de l'intérêt du projet et de profiter des opportunités d'aménagement qui se présenteront.

## LES CHEMINS DE RANDONNEES

La commune de Rumilly est traversée au nord par un chemin de petite randonnée. Ce circuit a été conçu par l'Association des Randonneurs du Camrésis.

En complément de ce circuit, des boucles internes à la commune pourraient être réalisées, s'appuyant sur les réseaux de venelles et de chemins ruraux.

Un schéma général et quelques croquis permettront à la Municipalité d'apporter par quelques aménagements ponctuels (plantations, aires de repos...) des améliorations sensibles à l'espace public.

